

CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS MAITRES

Date : **Dimanche 02 mars 2025 à Vitré**

Bassin : **25 m x 6 lignes**

Engagements extranat du 10 au 24 février 2025

Compétition qualificative aux Championnats de France interclubs Maîtres.

Date	Dimanche 02 mars 2025	
Ouverture des portes	9h00	14h00
Début des épreuves	10h00	14h45
EPREUVES	10 x 50 nage libre mixte	200 4 nages mixte
	100 nage libre mixte	100 papillon mixte
	50 brasse mixte	50 dos mixte
	100 dos mixte	100 brasse mixte
	50 pap mixte	50 nage libre mixte
	400 nage libre mixte	4 x 50 m 4 nages mixte

- Modalités de participation :**

Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 2000 et avant), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation. Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes). Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

La participation est obligatoire pour se qualifier aux Championnats de France Interclubs Maîtres.

- Classements :**

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients. -10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Voir règlement fédéral

- Récompenses :**

Les 3 premières équipes seront récompensées (coupes et médailles).

Chaque club est tenu de fournir 1 officiel par équipe